



Document à transmettre à :

l'Organisme de Défense et de Gestion

SYNDICAT PROFESSIONNEL DE LA NOIX, DU CERNEAU & DE L'HUILE DE NOIX DU PERIGORD

PERRICAL – 46600 CREYSSE

Tél : 05.65.32.22.22

E-mail : contact@noixduperigord.com

# DECLARATION D'IDENTIFICATION HUILE DE NOIX DU PERIGORD

Article D 644-1 du code rural

Document à transmettre avant le **31 janvier de l'année de récolte pour les producteurs de noix et pour les transformateurs**

Date de réception par l'Organisme de Défense et de Gestion :

Le cahier des charges de l'AOC concernée en vigueur et ses éventuelles mises à jour est disponible sur les sites Internet de l'INAO : [www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr) & de l'ODG : [www.noixduperigord.com](http://www.noixduperigord.com)

## RENSEIGNEMENTS SUR L'OPÉRATEUR

<b>Identité de l'opérateur</b>  NOM et PRENOM ou RAISON SOCIALE de l'entreprise  N°SIRET :  Adresse du siège social :  tél.....  e-mail.....  Lieu de fabrication si différent du siège social :  Lieu de stockage si différent du siège social :  Nom, prénom du/des responsable(s) de l'entreprise <i>Dans une structure impliquant plusieurs responsables (par exemple un GAEC), chacun des responsables de l'entreprise doit être mentionné et devra signer l'engagement</i>  Qualité du/des responsable(s)	<b>Activité de l'opérateur</b> (cochez la ou les cases correspondant à votre ou vos activités)  <b>A- Production de noix et/ou cerneaux</b> <input type="checkbox"/>  <b>B- Transformation</b> <input type="checkbox"/> B.1-Transformateurs/Mouliniers (transformateur qui détient l'outil de production)  B.2- Transformateur faisant appel à un prestataire de service <input type="checkbox"/>
--	---



Document à transmettre à :

l'Organisme de Défense et de Gestion

SYNDICAT PROFESSIONNEL DE LA NOIX, DU CERNEAU & DE L'HUILE DE NOIX DU PERIGORD

PERRICAL – 46600 CREYSSE

Tél : 05.65.32.22.22

E-mail : contact@noixduperigord.com

## DESCRIPTION DE L'OUTIL DE PRODUCTION

### Description par activité

(par activité, cocher les cases et fournir les annexes correspondantes)

#### A- Production de noix et/ou cerneaux

**Opérateur habilité Noix du Périgord AOP**      oui       non

**Producteur adhérent à une OP**      oui       non   
Si oui, laquelle : .....

#### Description des parcelles : joindre la Déclaration de Noyers (imprimé A1 annexé)

**Fabrication de cerneaux :**      oui       non

Si oui,

● **Tenue d'une liste des énoiseurs :**      oui       non

#### ● **Conditions de stockage des cerneaux après le 01/03 N+1**

- Maîtrise de température

Descriptif matériel .....

- Maîtrise de l'hygrométrie

Descriptif matériel .....

#### B- Transformation : production d'huile de noix (B1 et B2)

##### 1- Conditions de stockage des cerneaux après le 01/03 N+1 :

1.1- Maîtrise de température

Descriptif matériel .....

1.2- Maîtrise de l'hygrométrie

Descriptif matériel .....

##### 2- Conditions d'extraction :

2.1 Fabrication à froid :      oui       non

(sans chauffage direct de la pâte, température de la pâte ne dépasse pas 45°C)

2.2 Fabrication à chaud :      oui       non

(chauffage direct de la pâte, température comprise entre 60°C et 100°C)

##### 3- Stockage de l'huile de noix avant conditionnement :

3.1- Maîtrise de la température du lieu de stockage :

Descriptif matériel .....



**Document à transmettre à :**

**l'Organisme de Défense et de Gestion**

**SYNDICAT PROFESSIONNEL DE LA NOIX, DU CERNEAU & DE L'HUILE DE Noix DU PERIGORD**

PERRICAL – 46600 CREYSSE

Tél : 05.65.32.22.22

E-mail : contact@noixduperigord.com

## **ENGAGEMENT DE L'OPERATEUR**

Je m'engage à :

- \* respecter les conditions de production et à fournir les documents déclaratifs définis par le cahier des charges
- \* réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles prévus par le plan de contrôle
- \* supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés
- \* accepter de figurer sur la liste des opérateurs habilités
- \* informer l'ODG reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification le concernant ou affectant les outils de production ;  
Cette information est transmise immédiatement à l'organisme de contrôle agréé.
- \* Je prends acte que la présente déclaration vaut acceptation:
  - de figurer sur la liste des opérateurs habilités ;
  - de la communication de données nominatives me concernant à l'ODG, à l'organisme de contrôle agréé et à l'INAO.

Je certifie que ma déclaration d'identification comporte .....pages (annexes comprises)

Fait le :

nom du/des responsable(s) de l'entreprise ou de son représentant

signature(s)

cachet (s) (éventuels) de l'entreprise